

Procès-verbal de l'assemblée générale

Vendredi 28 février 2025 (19h30) à la salle de la Croix-Blanche au Mouret

<u>Président</u>	Samuel Buchs
<u>Comité directeur</u>	Malik Bajrami, Frédéric Bosson, Laurent Egger
<u>Gérante</u>	Fabienne Python – Agri Fribourg
<u>Présent(e)s</u>	57 personnes avec droit de vote Invité(e)s : Chloé Fellay (SSPR), Alexandre Deflandre (Vétérinaire), Frédéric Ménétrety (Directeur AGRI Fribourg)
<u>Excusé(e)s</u>	Agir, Stefan Geissmann (SZZV), Alexandre Richard, Samuel Schaer (SZZV)
<u>Procès-verbal</u>	Frédéric Ménétrety

Ordre du jour 1

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Liste des présences
3. Nomination des scrutateurs
4. Requête Mathias Käser
5. Procès-verbal de l'assemblée générale du 1er mars 2024 Annexe
6. Rapport du président 2024 Annexe
7. Rapport des commissions ovine et caprine
8. Admission / Démission
9. Comptes 2024 - rapport des réviseurs et approbation des comptes Annexe
10. Cotisations et budget 2025 Annexe
11. Comptes 2024 Foire d'automne/MC - pour information
12. Election d'un nouveau président et d'un nouveau membre du comité
13. Experts fribourgeois
14. Activités 2025 Annexe
15. Distinctions « HP chèvres » & « Moutons » (prix)
16. Proposition
17. Divers / Questions

Samuel Buchs préside toute l'assemblée. Laurent Egger est modérateur et Frédéric Ménétrety tient le procès-verbal.

1) Ouverture de l'assemblée générale

Samuel Buchs ouvre la quatrième assemblée avec la prise de connaissance de l'ordre du jour.

Il salue l'assemblée

2) Liste des présences

Samuel Buchs salue tout particulièrement les invités présents à cette assemblée.

3) Nomination des scrutateurs

Désignation des scrutateurs

Samuel Buchs procède à la désignation de deux scrutateurs. Sont nommés : Alexander Mooser et Mathias Kaeser.

Présence et majorité

L'assemblée réunit 57 participants. La majorité simple est atteinte à 29 voix.

Adoption

L'assemblée adopte la proposition à l'unanimité.

4) Requête de Mathias Käser

La demande de modification de l'ordre du jour, souhaitée afin de soumettre au vote l'exclusion de M. Patrice Raboud de l'association, est acceptée à l'unanimité par les membres présents.

Un état de situation est ensuite présenté concernant un cas de tricherie avéré impliquant Patrice Raboud, président démissionnaire au 31 décembre 2024. Le rapport fourni est accompagné de preuves concrètes. Les instances compétentes ont été informées et dûment averties de la situation. Le dossier en question relève tant du droit cantonal que du droit fédéral suisse.

L'assemblée décide de voter à main levée.

L'assemblée décide de remettre la compétence décisionnelle aux délégués.

L'assemblée exclut la famille Raboud de l'Association fribourgeoise d'élevage ovin et caprin par 36 voix oui, 0 non et 9 abstentions.

L'assemblée se poursuit selon l'ordre du jour statutaire.

5) Procès-verbal de l'assemblée générale 2024

Il n'y a aucune remarque concernant le procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} mars 2024. L'assemblée l'accepte à l'unanimité.

6) Rapport du Président

Une stabilité des effectifs est constatée, bien que l'on observe un vieillissement des membres. Il reste difficile d'attirer les jeunes, et un manque d'implication générale est noté. L'association souffre également d'un déficit d'experts.

Malgré cela, les concours de printemps et d'automne, ainsi que le MCB, ont connu un bon succès. Cependant, la participation au MCB continue de diminuer.

Le président remercie chaleureusement son comité pour son engagement et son dévouement.

7) Rapport des commissions ovine et caprine

Commission technique ovine :

Laurent Egger informe que la commission ne s'est réunie qu'une seule fois au cours de l'année 2024. Il précise que les projets relevant de son champ d'action sont souvent pris en charge par des sociétés privées ou par l'état. Dans ce contexte, la pertinence du maintien de cette commission est remise en question. En outre, il est souligné que la majorité de ses membres siègent également au comité directeur ainsi qu'à celui du marché-concours, rendant difficile l'engagement durable dans plusieurs instances à la fois.

Commission technique caprine :

Frédéric Bosson informe que la commission ne s'est pas réunie au cours de l'année 2024, car l'organisation des journées de pointage n'a pas nécessité de réunion avec les membres. Toutefois, un travail considérable a été effectué pour cette organisation.

Il souligne également un manque d'experts dans le pool VD-FR, qui compte actuellement cinq experts, dont seulement deux sont fribourgeois. Il les remercie pour leur engagement.

Des défis seront à relever en raison du règlement du DLC, actuellement en consultation. Enfin, il précise que la Fédération nationale a décidé de ne plus former de nouveaux experts en vue de la mise en œuvre du nouveau règlement du DLC.

8) Admission/démission

Patrice Raboud a démissionné de son poste de président au 31.12.2024. (cf ordre du jour n° 12 Election d'un nouveau président et d'un nouveau membre du comité)

9) ASSOVCAP : comptes 2024 (distribués lors de l'assemblée)

La gestion comptable a été reprise par Agri Fribourg de Grangeneuve. Frédéric Ménétrety remercie Jean-Charles Philipona de Grangeneuve pour la bonne passation des informations.

Le bilan est présenté à l'écran sans commentaire. Le compte de résultat est présenté par Frédéric Ménétrety.

Les produits se montent à CHF 73'201.85, les charges à CHF 64'631.60.

Les comptes se soldent par un bénéfice de CHF 8'570.25. Le total au bilan s'élève à CHF 135'231.50,

Frédéric Ménétrety tient à relever que le soutien cantonal à l'élevage s'élève à CHF 45'000,00 et formule des remerciements à l'adresse de Grangeneuve et de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts, notamment à Didier Castella, Conseiller d'Etat et à Urs Zaugg, conseiller scientifique pour le soutien accordé et le dialogue constructif afin de pérenniser le développement de l'élevage ovin et caprin fribourgeois. Ce montant n'apparaît pas dans l'exercice 2024 mais apparaîtra qu'en 2025. Le calcul pour les primes ne se font plus de novembre à décembre mais désormais pour l'année civile.

Alphonse et Philippe Boucard sont remerciés pour leur travail de révision.

Philippe Boucard procède à la lecture du rapport des vérificateurs.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le président Samuel Buchs soumet les comptes à l'approbation de l'assemblée par un vote à main levée. Les comptes ainsi que le rapport des vérificateurs sont approuvés à l'unanimité.

10) ASSOVCAP : cotisations et budget 2025

Frédéric Ménétrety présente le budget 2025.

Le maintien de la cotisation à CHF 35.- et le budget 2025 de l'ASSOVAP sont approuvés unanimement par l'assemblée.

11) Comptes 2024 Foire d'automne et Chèvreexpo (PR)

Les comptes de la Foire d'automne/MC et de la Chèvreexpo sont présentés pour information à l'assemblée. Ceux-ci ne nécessitent pas d'approbation. Les recettes se montent à CHF 67'758.68. Une perte est enregistrée pour un montant de CHF 1'326.80. Le montant au bilan s'élève à CHF 49'983.85.

Le président donne lecture du rapport de révision.

12) Election d'un nouveau président et d'un nouveau membre du comité

Le comité propose Jonathan Berset comme candidat au comité. Toutefois, étant membre du même syndicat que Malik Bajrami, cette candidature a soulevé une problématique de représentativité. Une solution a été trouvée avec Constant Jaquet, d'Estavannens.

L'assemblée accepte d'élire Constant Jaquet en tant que membre du comité.

Le comité soumet à l'assemblée la proposition d'élire deux co-présidents, à savoir Laurent Egger et Malik Bajrami. Cette proposition donne lieu à un échange concernant sa conformité avec les statuts en vigueur. À l'issue des discussions, l'assemblée accepte toutefois cette proposition par 36 voix.

Le comité est ainsi composé de :

Malik Bajrami
Laurent Egger
Constant Jaquet
Frédéric Bosson
Samuel Buchs

co-président
co-président
nouveau membre
membre
membre

13) Experts fribourgeois

Laurent Egger informe que Jonathan Berset, éleveur de moutons à Chavannes-sous-Orsonnens et Ludovic Reynaud, éleveur de moutons à Ependes ont terminé la formation.

Frédéric Wenker est en cours de formation.

Les personnes ayant de l'intérêt pour être expert peuvent s'annoncer au comité.

14) Activités 2025

Les dates importantes sont présentées sur grand écran et figurent sur le site internet de l'association.

15) Distinctions chèvres et moutons

Il est procédé à la remise des diplômes.

Chèvres ayant atteintes une production de lait à vie exceptionnelle:

- Lienhard & Ursula Raemy (10'019 kg)

Un cadeau est remis.

Brebis ayant une descendance prolifique et durable :

- Allemann Vincent (16 descendants)
- Benninger Hansjörg (27 descendants)
- Berset Solange (24 descendants, 17 descendants)
- Bosson Kevin (19 descendants 2x)
- Famille Joye (18 descendants)
- Marcel Monney & Malik Bajrami (19 descendants)
- Famille Raboud (17 descendants)
- Reynaud Ludovic (22 descendants)
- Richard Alexandre & Gaëtan (16 descendants)

Un cadeau est remis

Une photo est faite en fin d'assemblée et les éleveurs chaleureusement remerciés pour la qualité de leur travail.

16) Propositions

Ce point a été traité en début d'assemblée au point 4 de l'ordre du jour

17) Divers et questions

- Patrick Buchs présente l'état actuel du dossier relatif au projet de description linéaire DLC.
Il invite également les membres des syndicats fribourgeois à participer à l'assemblée de la FSEC du mois de mars.
- Jean Berset pose la question concernant l'organisation d'un numéro BDTA lors de l'exposition des béliers à Grangeneuve. Laurent Egger assure que le comité se penchera sur la question.
- MCB: Laurent Egger indique que l'avenir de cet événement est compromis en raison des résultats financiers insuffisants, de la faible fréquentation et des nouvelles mesures sanitaires liées au piétin.

La parole est donnée à Alexandre Deflandre, du SAAV qui explique le plan d'assainissement de la maladie du piétin.

- Jean Berset interroge le comité sur la possibilité de créer une station de testage des béliers afin d'améliorer la fiabilité des mesures du muscle dorsal.

Il est précisé qu'aucune station ne sera mise en place ; la mesure sera subventionnée directement sur chaque exploitation.

- Le président de l'association regroupant l'ensemble des syndicats du canton de Vaud, M. Thomas Gerber, souligne que ces derniers se sont unis afin de compenser le manque de personnes prêtes à s'investir.
- Date de l'assemblée 2026 : vendredi, 27 février

Suite de la soirée :

Chloé Fellay du SSPR – Service consultatif et sanitaire pour petits ruminants fait un exposé sur la maladie de la langue bleue et sur l'interdiction du raccourcissement de la queue des agneaux.

Samuel Buchs remercie les participants et les invite à partager la soupe de chalet servie à l'issue de cette assemblée.



**Président ad-interim
Samuel Buchs**



**Directeur d'Agri Fribourg
Frédéric Menetrey**

Le Mouret, le vendredi 28 février 2025.